

LC2S  
UMR CNRS  
8053

Programme  
CAPES-COFECUB  
IBIS

*De la VUE au  
Patrimoine Mondial*

Centre national de la  
recherche scientifique

Institut Ecologie et  
Environnement

UMR LC2S

Université des Antilles  
Campus de Schoelcher

Préambule

Introduction

Processus de  
candidature

Contexte de  
candidature à la  
Martinique

Conclusion



J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018

# De la Valeur Universelle Exceptionnelle au Patrimoine Mondial de l'Unesco, une conception à la croisée du scientifique et du politique



**LC2S  
UMR CNRS  
8053**

**Programme  
CAPES-COFECUB  
IBIS**

***De la VUE au  
Patrimoine Mondial***

**Centre national de la  
recherche scientifique**

**Institut Ecologie et  
Environnement**

**UMR LC2S**

**Université des Antilles  
Campus de Schoelcher**

**Préambule**

**Introduction**

**Processus de  
candidature**

**Contexte de  
candidature à la  
Martinique**

**Conclusion**



**J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018**



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Convention  
du patrimoine  
mondial

## **Textes fondamentaux**

**de la Convention  
du patrimoine mondial  
de 1972**

**LC2S  
UMR CNRS  
8053**

**Programme  
CAPES-COFECUB  
IBIS**

***De la VUE au  
Patrimoine Mondial***

**Centre national de la  
recherche scientifique**

**Institut Ecologie et  
Environnement**

**UMR LC2S**

**Université des Antilles  
Campus de Schoelcher**

**Préambule**

**Introduction**

**Processus de  
candidature**

**Contexte de  
candidature à la  
Martinique**

**Conclusion**



**J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018**

# VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

Le bien répond  
à un  
ou plusieurs  
des critères  
relatifs  
au patrimoine  
mondial

Le bien répond  
aux conditions  
d'intégrité  
(et, le cas  
échéant,  
d'authenticité)

Le bien satisfait  
aux  
prescriptions  
en matière  
de protection  
et de gestion



|  |
|--|
| (i) Représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain   |
| (ii) Témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages.  |
| (iii) Apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.   |
| (iv) Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine  |
| (v) Etre un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible. |
| (vi) Etre directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères).     |
| (vii) Représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles.  |
| (viii) Etre des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification.                                   |
| (ix) Etre des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins.   |
| (x) Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.                                       |

LC2S  
UMR CNRS  
8053

Programme  
CAPES-COFECUB  
IBIS

*De la VUE au  
Patrimoine Mondial*

Centre national de la  
recherche scientifique

Institut Ecologie et  
Environnement

UMR LC2S

Université des Antilles  
Campus de Schoelcher

Préambule

Introduction

Processus de  
candidature

Contexte de  
candidature à la  
Martinique

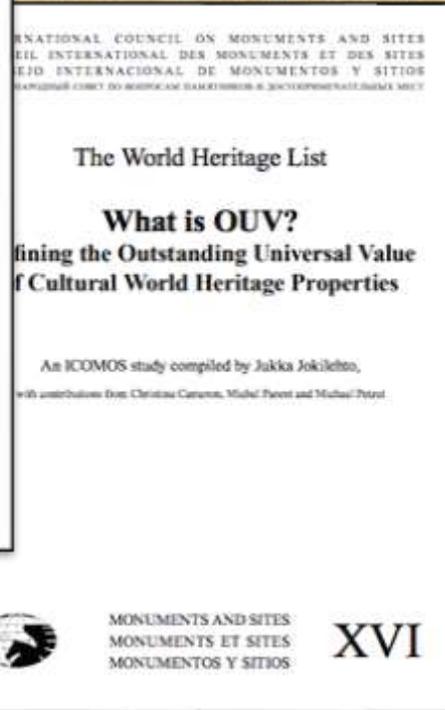
Conclusion



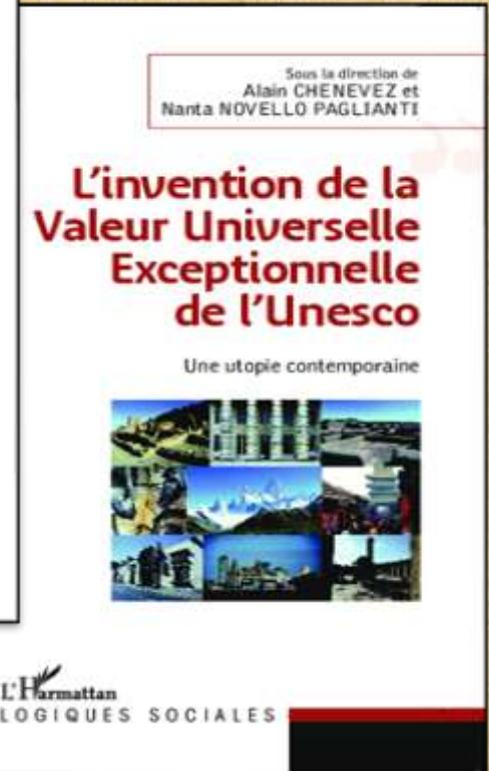
J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018



Jukka Jokilehto (2006)



Jukka Jokilehto (2008)



Alain Chenevez et Nanta Novello  
Paglianti (2015)

**LC2S  
UMR CNRS  
8053**

**Programme  
CAPES-COFECUB  
IBIS**

***De la VUE au  
Patrimoine Mondial***

**Centre national de la  
recherche scientifique**

**Institut Ecologie et  
Environnement**

**UMR LC2S**

**Université des Antilles  
Campus de Schoelcher**

**Préambule**

**Introduction**

**Processus de  
candidature**

**Contexte de  
candidature à la  
Martinique**

**Conclusion**



**J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018**

**pierre lascoumes**

**l'éco-pouvoir**  
environnements et politiques



éditions la découverte  
textes à l'appui / série écologie et société

LC2S  
UMR CNRS  
8053

Programme  
CAPES-COFEUCB  
IBIS

*De la VUE au  
Patrimoine Mondial*

Centre national de la  
recherche scientifique

Institut Ecologie et  
Environnement

UMR LC2S

Université des Antilles  
Campus de Schoelcher

Préambule

Introduction

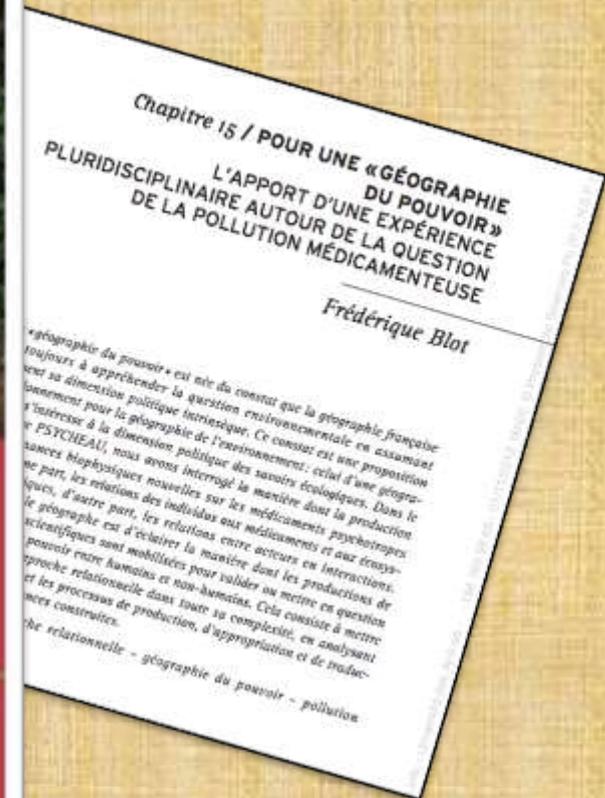
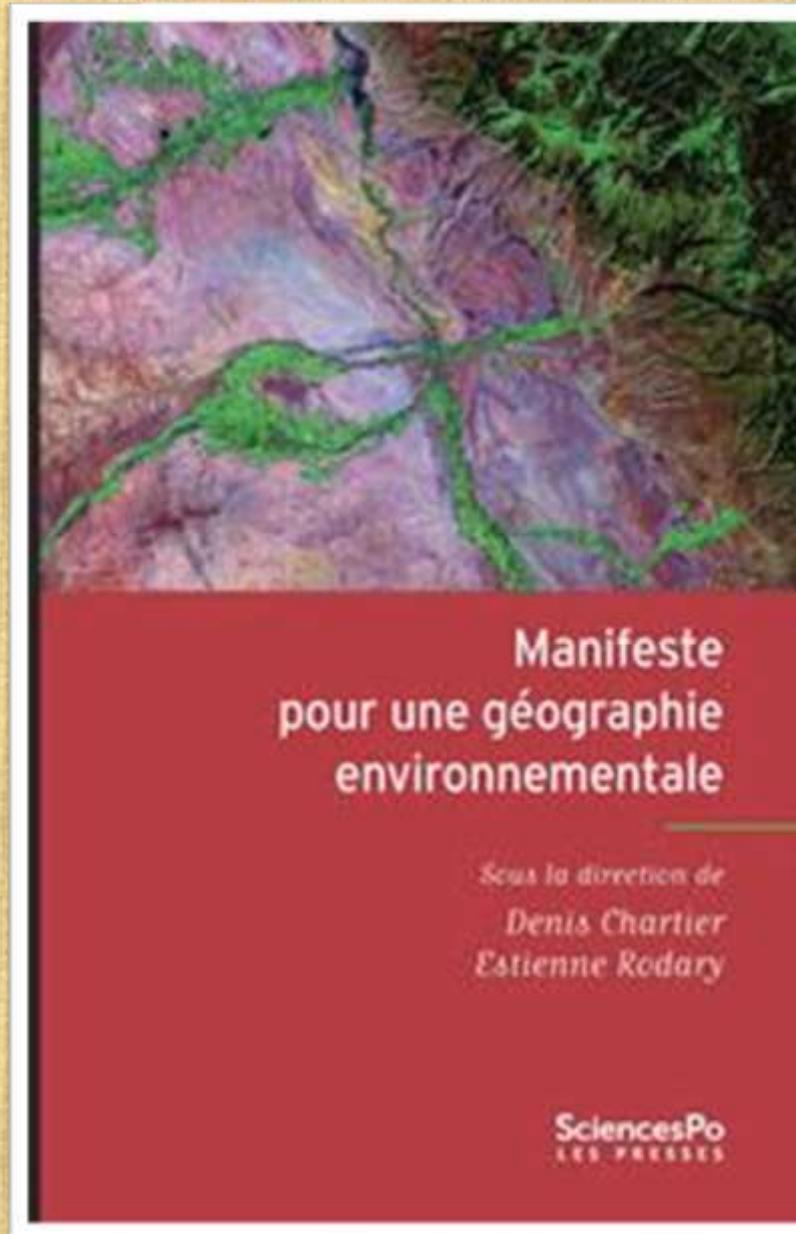
Processus de  
candidature

Contexte de  
candidature à la  
Martinique

Conclusion



J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018





The screenshot shows the UNESCO World Heritage website for the 'Aires volcaniques et forestières de la Martinique'. The page is in French and includes a navigation menu, a search bar, and a main content area with a description and justification of the site's universal value.

**Navigation:** Accueil > La Liste > Le patrimoine mondial > Activités > Publications > Partenariats > Outils pratiques > Rechercher

**Recherche:** Recherche dans les listes indicatives. Mots-clés: Aires

## Aires volcaniques et forestières de la Martinique

### Description

D'une superficie de 1 080 km<sup>2</sup>, l'île de la Martinique se situe au cœur de l'arc des Petites Antilles entre la Dominique au Nord et Sainte-Lucie au Sud. Longue de 85 kilomètres environ et large d'une trentaine de kilomètres, cette île orientée Nord Nord-Ouest (NNW) - Sud Sud-Est (SSE), est la plus occidentale de l'arc antillais. Sur le plan écologique et environnemental, elle se caractérise par un relief volcanique très accidenté, notamment montagneux au nord avec la Montagne Pelée (1 395 m) et les Pitons du Carbet (1 197 m au Piton La Croix). Soumise à un climat tropical maritime humide, cet ensemble naturel bénéficie d'une pluviosité annuelle abondante renforcée ou au contraire atténuée par les effets de relief.

La topographie de l'île se caractérise par une partie septentrionale montagneuse et le reste du territoire est vallonné au sud et relativement plat à l'approche de la baie de Fort-de-France. Toutefois, l'île est avant tout un continuum volcanique qui s'étend du Nord au Sud. L'île est drainée par 70 cours d'eau pérennes qui se répartissent en deux grandes catégories : les forêts (au nord et au sud) et les rivières de type robe (au centre). Le littoral côtier, de 450 kilomètres environ, offre des paysages aussi diversifiés que des falaises, des anses sablonneuses, des grèves, des mangroves, des embouchures de rivières escarpées, tous ces faciès jouant des habitats de phanérogame marines et des plantes coralliennes en relation constante. Enfin, un ensemble d'îlots (appelés localement îlets) ceinture le trait de côte et joue le rôle de véritables laboratoires naturels.

La grande diversité des conditions bioclimatiques, topographiques et altitudinales favorise la mise en place de nombreux écosystèmes sensibles, principalement forestiers, et d'une flore très riche, surtout si on la rapporte à l'exiguïté du territoire. Ainsi se succèdent, des rivages aux sommets volcaniques, la mangrove, des forêts xérophiles, mésophiles, hygrophiles, montagneuses, des forêts semi-antilles au-dessus de 800 mètres et, au-dessus de 1 000 mètres, des savanes altitudinales à fougères et broméliacées.

La flore indigène de ce continuum comprend environ 1 200 espèces de phanérogame dont 12% environ sont endémiques des petites Antilles, auxquelles il faut ajouter 200 espèces parfaitement naturalisées et se comportant comme des espèces autochtones.

Parmi les vertébrés, de nombreuses espèces sont également endémiques des Petites Antilles, notamment parmi les oiseaux (Olivier de la Martinique, Moqueur à gorge blanche, Colibri à tête bleue...) et les reptiles (Anolis rouge, Trigonocéphale, Skincrotone à 2 raies...). Dans le domaine des invertébrés, particulièrement chez les insectes, les arachnides, les mollusques, la biodiversité s'avère de plus en plus étonnamment riche et intéressante au fur et à mesure du développement des investigations.

### Justification de la Valeur Universelle Exceptionnelle

La singularité du bien réside fondamentalement dans l'interaction entre les processus

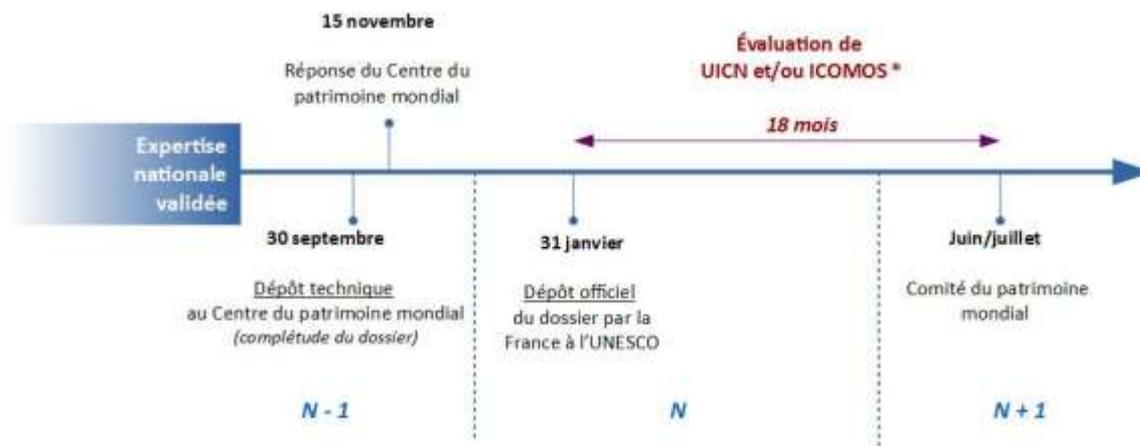
**France**  
Date de soumission : 09/04/2014  
Critères : (v)(ii)(iii)(v)(vi)  
Catégorie : Naturel  
Soumis par : Délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO  
État, province ou région : Région d'outre-mer Martinique  
Ref.: 5801

**Export**  
Document Word

**Avertissement**  
Les Listes indicatives des États parties sont publiées par le Centre du patrimoine mondial sur son site Internet et/ou dans les documents de travail afin de garantir la transparence et un accès aux informations et de faciliter l'harmonisation des Listes indicatives au niveau régional et sur le plan thématique.  
Le contenu de chaque Liste indicative relève de la responsabilité exclusive de l'État partie concerné. La publication des Listes indicatives ne saurait être interprétée comme exprimant une prise de position de la part du Centre du patrimoine mondial, du Centre du patrimoine mondial ou du Secrétariat de l'UNESCO concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une zone ou de leurs frontières.  
Les noms des biens figurent dans la langue dans laquelle les États parties les ont soumis.



\* CNBFPM : Comité National des Biens Français du Patrimoine Mondial



\* UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature  
ICOMOS : Conseil International des Monuments et des Sites

LC2S  
UMR CNRS  
8053

Programme  
CAPES-COFECUB  
IBIS

*De la VUE au  
Patrimoine Mondial*

Centre national de la  
recherche scientifique

Institut Ecologie et  
Environnement

UMR LC2S

Université des Antilles  
Campus de Schoelcher

Préambule

Introduction

Processus de  
candidature

Contexte de  
candidature à la  
Martinique

Conclusion

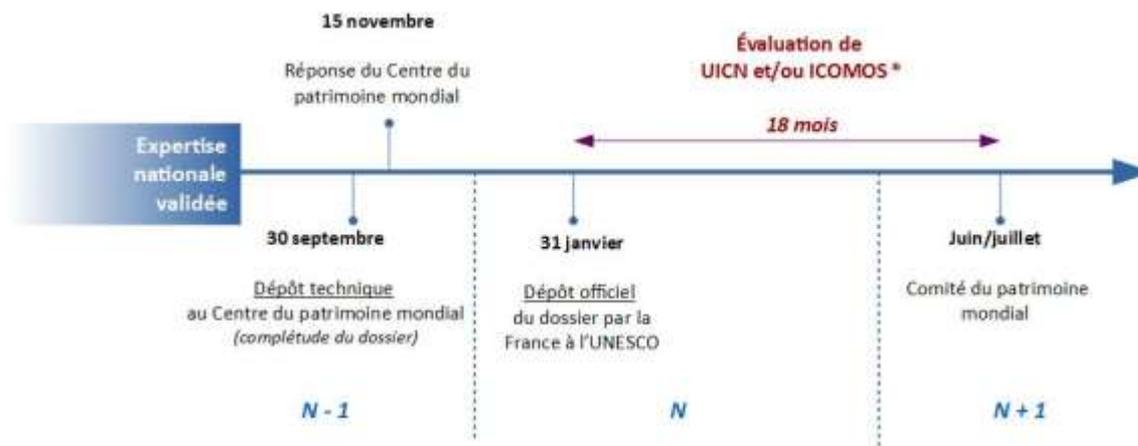


J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018





\* CNBFPM : Comité National des Biens Français du Patrimoine Mondial



\* UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature  
ICOMOS : Conseil International des Monuments et des Sites

LC2S  
UMR CNRS  
8053

Programme  
CAPES-COFECUB  
IBIS

*De la VUE au  
Patrimoine Mondial*

Centre national de la  
recherche scientifique

Institut Ecologie et  
Environnement

UMR LC2S

Université des Antilles  
Campus de Schoelcher

Préambule

Introduction

Processus de  
candidature

Contexte de  
candidature à la  
Martinique

Conclusion



J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018



**UICN**  
Union mondiale pour la nature

**ICOMOS**  
conseil international des monuments et des sites





## FORÊTS ET VOLCANS DE LA MARTINIQUE

### MASSIFS FORESTIERS ET ESPACES SOMMITAUX DES VOLCANS DE LA MARTINIQUE

## UN MONUMENT NATUREL ARCHIPÉLIQUE



PROPOSITION D'INSCRIPTION SUR LA LISTE INDICATIVE DE LA FRANCE POUR LE CLASSEMENT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO / LE 2 AVRIL 2013

(vii) Représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles.

(viii) Être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification.

(ix) Être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins.

(x) Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

LC2S  
UMR CNRS  
8053

Programme  
CAPES-COFECUB  
IBIS

*De la VUE au  
Patrimoine Mondial*

Centre national de la  
recherche scientifique

Institut Ecologie et  
Environnement

UMR LC2S

Université des Antilles  
Campus de Schoelcher

Préambule

Introduction

Processus de  
candidature

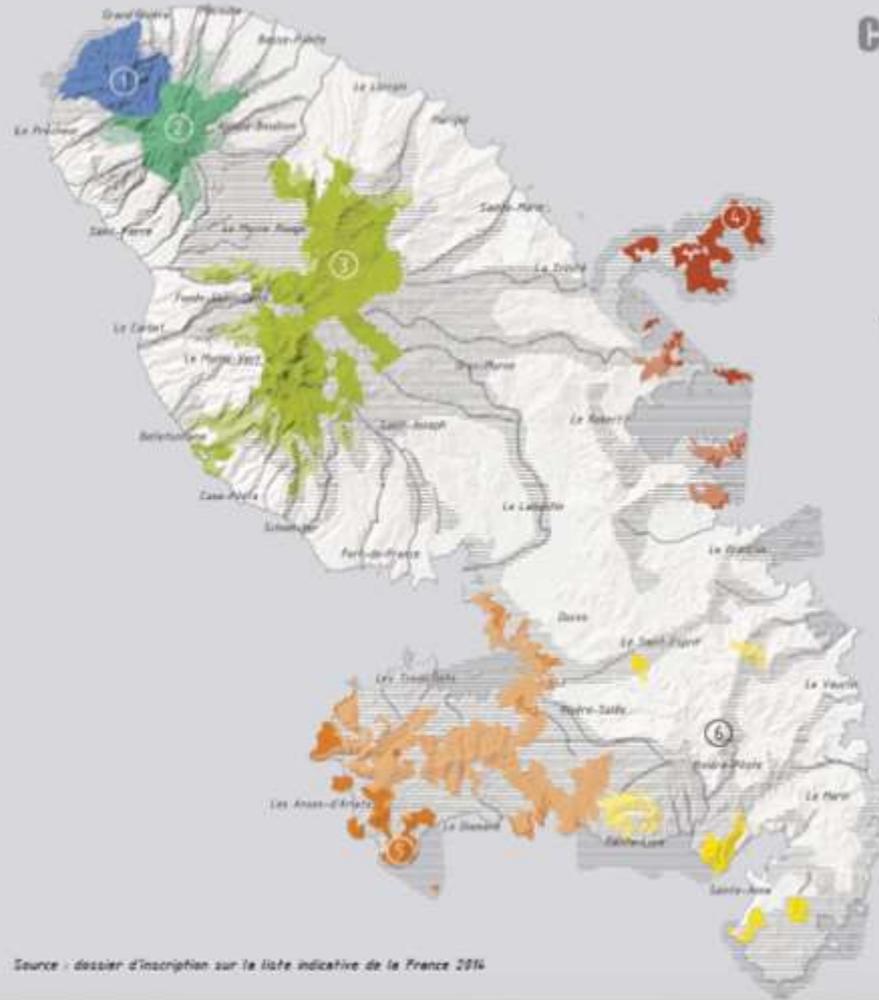
Contexte de  
candidature à la  
Martinique

Conclusion



J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018

## Carte de délimitation du Bien proposé au Classement UNESCO en 2014



**Légende**

| Coeur de Bien   | protégé à l'étude |
|---|-------------------|
| 1 Piton Mont Coriol   |                   |
| 2 Montagne Pelée  |                   |
| 3 Pitons du Carbet et du Morne Jacob                                      |                   |
| 4 Presqu'île de la Caravelle  |                   |
| 5 Presqu'île des Trois-Îlets et Rocher du Diamant à Aire dispersée du sud |                   |

Zones d'études actuelles pour la définition des espaces tampons  
Couleurs de biodiversité actuellement à l'étude pour la mise en réseau du Bien archipélique

Source : dossier d'inscription sur la liste indicative de la France 2014



(vi) Etre directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères).

(vii) Représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles.

(viii) Etre des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification.

(ix) Etre des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins.

(x) Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

LC2S  
UMR CNRS  
8053

Programme  
CAPES-COFECUB  
IBIS

De la VUE au  
Patrimoine Mondial

Centre national de la  
recherche scientifique

Institut Ecologie et  
Environnement

UMR LC2S

Université des Antilles  
Campus de Schoelcher

Préambule

Introduction

Processus de  
candidature

Contexte de  
candidature à la  
Martinique

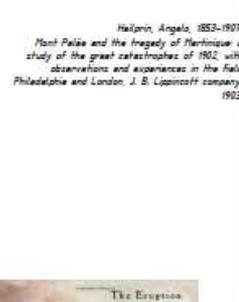
Conclusion



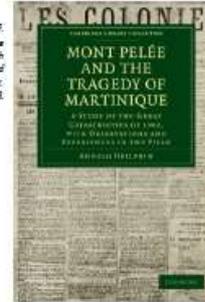
J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018



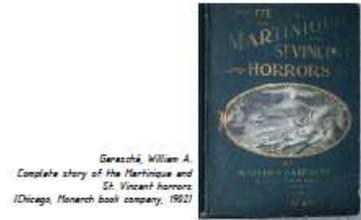
Miller, James Martin, 1855-1839.  
The Martinique horror and St. Vincent calamity,  
containing a full and complete account of the most  
appalling disaster of modern times. Inp., 1802



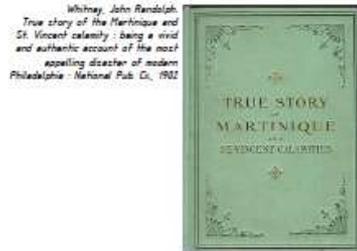
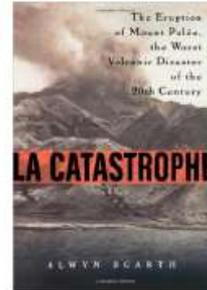
Heleno, Angelis, 1853-1907.  
Mont Pelée and the tragedy of Martinique a  
study of the great catastrophes of 1902, with  
observations and experiences in the field  
Philadelphia and London, J. B. Lippincott company,  
1903



Scarth, Elwyn.  
La catastrophe - the eruption of Mount Pelée, the  
worst volcanic eruption of the twentieth century  
Oxford, New York : Oxford University Press, 2002.

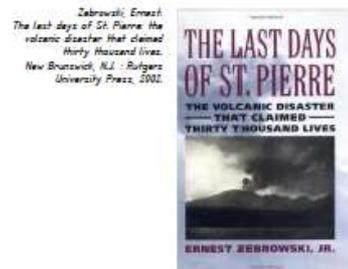
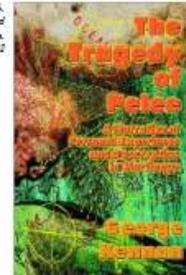


Gerazich, William A.  
Complete story of the Martinique and  
St. Vincent horrors  
Chicago, Monarch book company, 1902

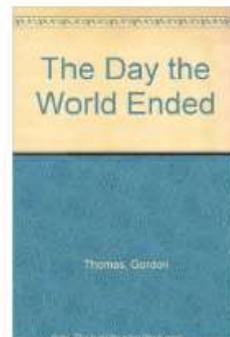


Whitney, John Randolph.  
True story of the Martinique and  
St. Vincent calamity : being a vivid  
and authentic account of the most  
appalling disaster of modern  
Philadelphia : National Pub. Co., 1902

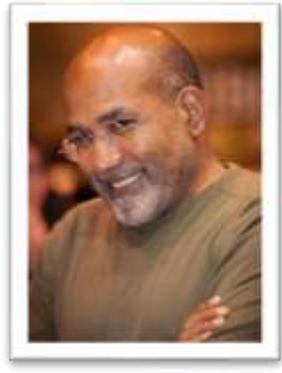
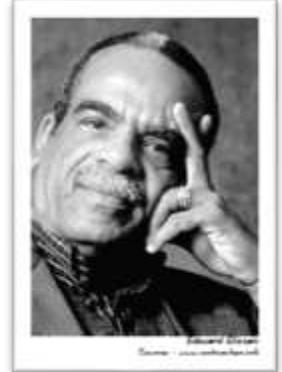
Kannan, George, 1845-1924.  
The tragedy of Pelée, a narrative of personal experience and  
observation in Martinique.  
New York, Negro University Press 1959, 1902



Zebrowski, Ernest.  
The last days of St. Pierre: the  
volcanic disaster that claimed  
thirty thousand lives.  
New Brunswick, N.J. : Rutgers  
University Press, 2002.



Thomas, Gordon, 1933  
The day the world ended [by] Gordon  
Thomas and Max Morgan Witts.  
New York, Stein and Day [1969]





~~(vi) Etre directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères).~~

(vii) Représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles.

(viii) Etre des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification.

(ix) Etre des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins.

(x) Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

LC2S  
UMR CNRS  
8053

Programme  
CAPES-COFECUB  
IBIS

*De la VUE au  
Patrimoine Mondial*

Centre national de la  
recherche scientifique

Institut Ecologie et  
Environnement

UMR LC2S

Université des Antilles  
Campus de Schoelcher

Préambule

Introduction

Processus de  
candidature

Contexte de  
candidature à la  
Martinique

Conclusion



J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018

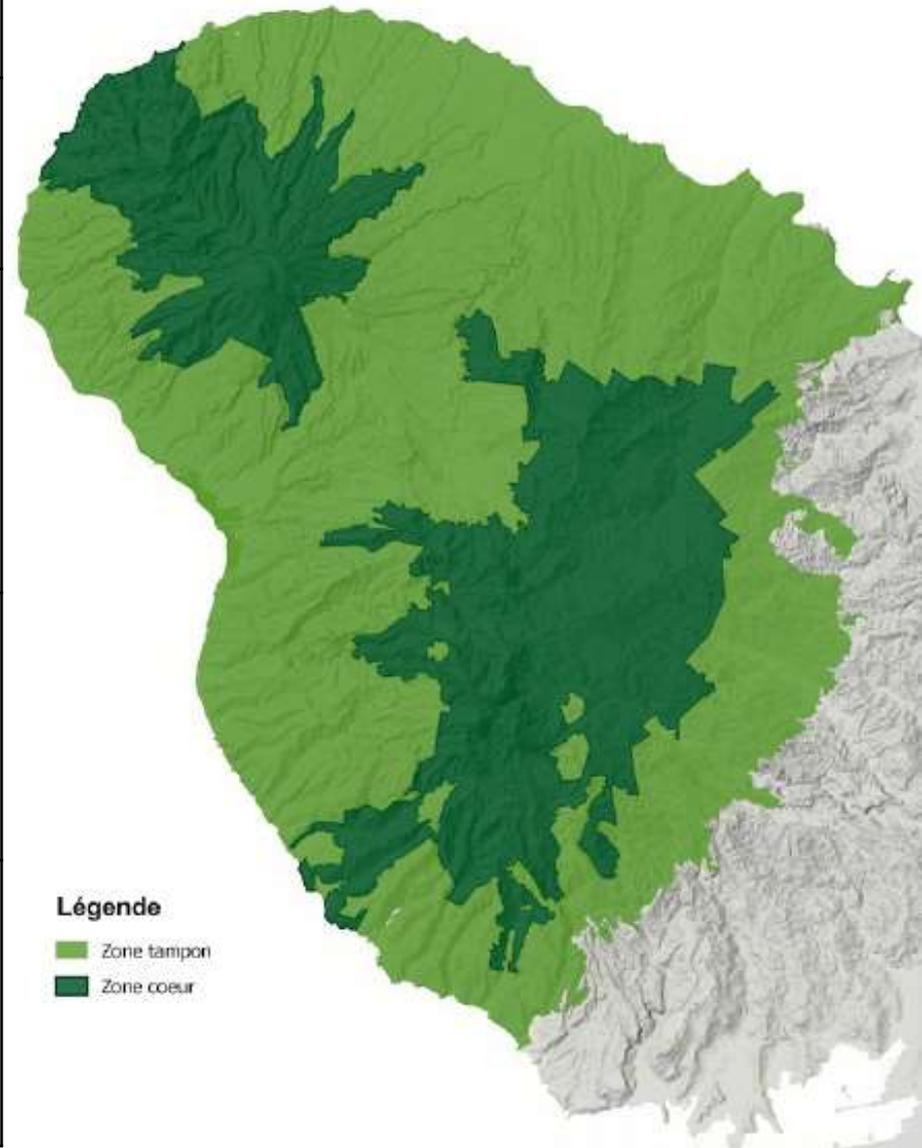
(vi) Etre directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (Le Comité considère que ce critère doit préférentiellement être utilisé en conjonction avec d'autres critères).

(vii) Représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles.

(viii) Etre des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification.

(ix) Etre des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins.

(x) Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.



LC2S  
UMR CNRS  
8053

Programme  
CAPES-COFECUB  
IBIS

*De la VUE au  
Patrimoine Mondial*

Centre national de la  
recherche scientifique

Institut Ecologie et  
Environnement

UMR LC2S

Université des Antilles  
Campus de Schoelcher

Préambule

Introduction

Processus de  
candidature

Contexte de  
candidature à la  
Martinique

Conclusion

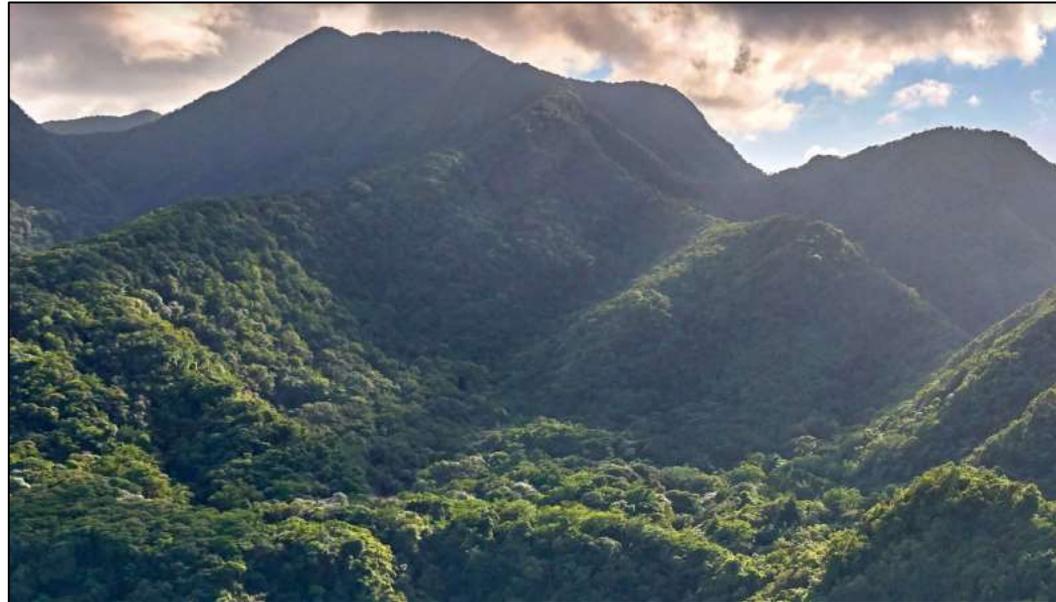


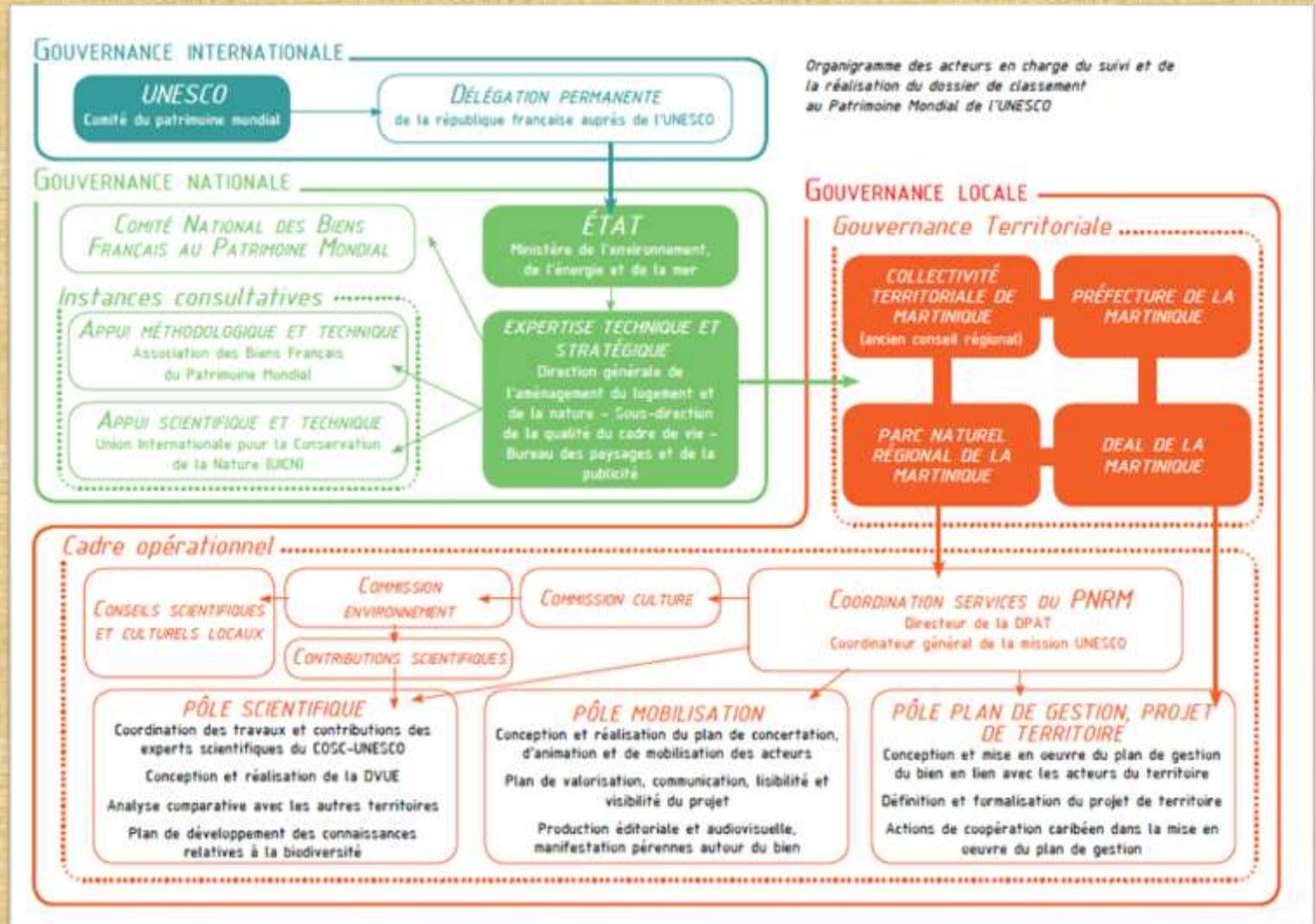
J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018



(viii) Etre des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification.

**(x) Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.**





LC2S  
UMR CNRS  
8053

Programme  
CAPES-COFECUB  
IBIS

*De la VUE au  
Patrimoine Mondial*

Centre national de la  
recherche scientifique

Institut Ecologie et  
Environnement

UMR LC2S

Université des Antilles  
Campus de Schoelcher

Préambule

Introduction

Processus de  
candidature

Contexte de  
candidature à la  
Martinique

Conclusion



J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018

## LISTE DES CONTRIBUTEURS AU DOSSIER DE DVUE ET D'ANALYSE COMPARATIVE (2016)

Alex ALLARD-SAINT-ALBIN, sciences naturelles (RÉDACTEUR) ; David BELFAN, ornithologie (RÉDACTEUR) ; Jean-François BERNARD, botanique (RÉDACTEUR) ; Georges BOUDON, géologie (RÉDACTEUR) ; Céline COISY, écologie (RÉDACTEUR) ; Beatriz CONDÉ, ornithologie (RÉDACTEUR) ; Lucie DEJOUHANET, géographie (RELECTEUR) ; Régis DELANNOYE, écologie (RÉDACTEUR) ; César DELNATTE, botanique (RELECTEUR) ; Véronique DEMANGE, géomatique (RÉDACTEUR) ; Eddy DUMBARDON-MARTIAL, écologie (RÉDACTEUR) ; Jean-Pierre FIARD, botanique (RÉDACTEUR) ; Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX, géographe (RÉDACTEUR) ; Maurice HENRY, histoire (RÉDACTEUR) ; Marc JEAN-VALERIE, géographie (RELECTEUR) ; Emilie LAGAHE, géographie (RELECTEUR) ; Élisabeth LAVOCAT BERNARD, botanique (RÉDACTEUR) ; Patrick MARÉCHAL, écologie (RÉDACTEUR) ; Gabrielle MAUVOIS, sciences naturelles (RÉDACTEUR) ; Yoann PELIS, géographe (RÉDACTEUR) ; Corinne PLANTIN, géographie (RÉDACTEUR) ; Claude SASTRE, écologie (RÉDACTEUR) ; Michel TANASI, écologie (RELECTEUR) ; Georges TAYALAY (ORNITHOLOGIE), Julien TOUROULT, écologie (RÉDACTEUR).

## PERSONNALITÉS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA PROCÉDURE UNESCO (2011-2018)

François Ramade (PRÉSIDENT D'HONNEUR) ; Alex ALLARD-SAINT-ALBIN ; Jean-Pierre ARSAYE ; Manuel BAUDOUIN ; David BELFAN ; Édouard BENITO-ESPINAL ; Marwané BEIGANE ; Jean François BERNARD ; Didier BERNARD ; Lyne-Rose BEUZE ; Georges BOUDON ; Ronald BRITHMER ; Patrick CHAMOISEAU ; Bénédicte CHANTEUR ; Jean-Max CHARLERY-ADELE ; Samira CHAZAL-MARTIN ; Vincent CHÉRY ; Nathalie CHOPLAIN ; Annick COMIER ; Béatrice CONDÉ ; Céline COISY ; Tania DEFABRIQUE SAINT-TOURS ; Régis DELANNOYE ; José DELAUNAY-BELLEVILLE ; Alain DELATTE ; César DELNATTE ; Lucie DEJOUHANET ; Véronique DEMANGE ; Francis DEKNUYDT ; Marie-Claude DERNE ; Marie-Claire DUBERNARD ; Eddy DUMBARDON-MARTIAL ; Elisabeth ÉTIFER-CHALOND ; Jean-Pierre FIARD ; Berthet FLORENCE ; Sylvie GUENOT-REBIERE ; Jean-Raphaël GROS DESORMEAUX ; Charles-Albert HELENON ; Maurice HENRY ; Lionel HOULLIER ; Vincent HUYGHUES-BELROSE ; Marc JEAN-VALERIE ; Emilie LAGAHE ; Ange LAVENAIRE ; Elisabeth LAVOCAT BERNARD ; Véronique LECOMTE ; Frédéric LEROY ; Thierry LETANG ; Mathieu LERANDY ; Odile MARAJO-VIRAYE ; Patrick MARECHAL ; Raphaël MARTINE ; Gabrielle MAUVOIS ; Bruno MESNIL ; Michel METERY ; Marie-Michèle MOREAU ; Olivier MORNET ; Annie NOÉ-DUFOUR ; Yoann PELIS ; Corinne PLANTIN ; Karine ROY-CAMILLE ; Sylvie RONDELE ; Pascal SAFFACHE ; Claude SASTRE ; Joëlle TAILAME ; Michel TANASI ; Georges TAYALAY ; Julien TOUROULT ; Maurice VEILLEUR.



Nuée ardente issue de la Montagne Pelée  
en 1902, dévalant sur la ville de Saint-Pierre

Le projet porte sur un **ensemble de massifs volcaniques et forestiers** réparti sur le territoire du nord, dont l'histoire **géologique** et **biologique** sont étroitement liées.

Le Bien proposé témoigne d'une aventure volcanique exceptionnelle qui a produit l'arc antillais. Cette histoire géologique a conditionné la présence du vivant dans une série d'émergences, d'effondrements, d'érosions, entraînant des recompositions, des essaimage et la constitution de niches écologiques. Ce processus général se retrouve parfaitement résumé dans un **continuum écologique** en Martinique, du fait de la **position centrale** de l'île dans l'archipel.

Il s'est retrouvé lié à l'apparition d'une **icône volcanique**, la Montagne Pelée, et à une **aventure biologique et culturelle** qui témoigne autant des concentrations dues à l'**insularité** (spéciations, triple niveau d'endémisme) que des **fécondations** (biologiques, culturelles, identitaires) dues au carrefour que représentaient ces îles entre l'ancien et le nouveau monde.

Le Bien proposé à la sauvegarde de niveau mondial est donc une **dynamique géo-biologique** et culturelle exceptionnelle, aux fondements indissociables, qui récapitule **l'ensemble de la géo-biodiversité des Petites Antilles**, et concentre des émergences du vivant **strictement endémiques**, d'une irremplaçable et fragile profusion.

Le contexte de cette candidature présente plusieurs aspects favorables :

- le projet porté par la Martinique est un **Bien naturel** ;
- le Bien est situé dans une des zones **prioritaires identifiées** dans les orientations du Comité du Patrimoine Mondial : Afrique, Caraïbe, Pacifique ;
- une étude UICN internationale de 2009 relative aux volcans, identifie la **Montagne Pelée comme un site manquant** sur la liste du Patrimoine Mondial, de renommée mondiale, et important pour la science et son enseignement ;
- une autre étude UICN internationale de 2013 identifie la **Martinique dans les potentialités** du Patrimoine Mondial en tant que Hot Spot<sup>®</sup> de biodiversité.

2 Point chaud de la biodiversité mondiale : zone géographique contenant un très grand nombre d'espèces menacées.

LC2S  
UMR CNRS  
8053

Programme  
CAPES-COFECUB  
IBIS

*De la VUE au  
Patrimoine Mondial*

Centre national de la  
recherche scientifique

Institut Ecologie et  
Environnement

UMR LC2S

Université des Antilles  
Campus de Schoelcher

Préambule

Introduction

Processus de  
candidature

Contexte de  
candidature à la  
Martinique

Conclusion



J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018

## WE MAINTAIN AN ESSENTIAL INFORMATION RESOURCE

OUR OUTPUTS AND PUBLICATIONS PROVIDE THE TOOLS FOR MANAGING THE ENVIRONMENT BETTER

### Policies

UN Environment World Conservation Monitoring Centre does not assert any intellectual property rights in the data made available to it by data providers.

access to UN Environment World Conservation Monitoring Centre datasets is provided on the understanding that you read and consent to be bound by the terms and conditions set out in our policies.

[View our policies](#)

### Biodiversity Heritage Library

[Search WCMC's historical publications](#)

## Comparative analysis methodology for World Heritage nominations under biodiversity criteria

Report 2014

One of IUCN's roles under the World Heritage Convention is to provide technical advice on natural heritage to the World Heritage Committee in relation to the evaluation of new nominations to the World Heritage List.

The IUCN World Heritage (WH) Panel, made of conservation experts, meets at least once a year to conduct an evaluation of all nominations of natural and mixed properties to the WH List, leading to a panel recommendation on the IUCN position in relation to each new nomination. The Panel also provides comments to the International Council on Monuments and Sites (ICOMOS) in relation to nominations of cultural landscapes to the WH List, provides advice in support of IUCN's contribution to the annual cycle of State of Conservation Reports on inscribed WH sites, and input to the development of IUCN's work on WH.

Only sites nominated under the natural criteria (vi) to (x) are evaluated by IUCN for inscription on the WH List. For sites nominated under biodiversity criteria, criteria (x) and (xi), UNEP-WCMC provides comparative analyses to help inform IUCN's recommendations based on the agreed methodology developed jointly by IUCN and UNEP-WCMC and outlined in this report.

AUTHOR(S): UNEP AND IUCN

[Read/download](#)



# La Liste du Patrimoine mondial: Priorités futures pour une liste crédible et complète de biens naturels et mixtes Un document stratégique préparé par l'UICN

■ Fri, 07 Nov 2008

Le présent document stratégique analyse la couverture mondiale des biens naturels et mixtes déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et propose quelques priorités futures à titre indicatif.

## Idioma

English  
Français

## Downloads

The World Heritage List: Guidance and Future Priorities for Identifying Natural Heritage of Potential Outstanding Universal Value in French

El fin del plan de trabajo de la Lista del Patrimonio Mundial es proporcionar información sobre el sistema de la Lista del Patrimonio Mundial y sobre el proceso de candidatura de los sitios.

1. El sistema de la Lista del Patrimonio Mundial debe ser capaz de identificar y proteger los bienes culturales, naturales y mixtos que representan el patrimonio común de la humanidad. El sistema debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional.

2. El sistema de la Lista del Patrimonio Mundial debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional. El sistema debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional.

3. El sistema de la Lista del Patrimonio Mundial debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional. El sistema debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional.

4. El sistema de la Lista del Patrimonio Mundial debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional. El sistema debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional.

5. El sistema de la Lista del Patrimonio Mundial debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional. El sistema debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional.

6. El sistema de la Lista del Patrimonio Mundial debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional. El sistema debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional.

7. El sistema de la Lista del Patrimonio Mundial debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional. El sistema debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional.

8. El sistema de la Lista del Patrimonio Mundial debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional. El sistema debe ser capaz de identificar y proteger los bienes que representan el patrimonio común de la humanidad y que son de valor excepcional.

6. Il serait bon que les **propositions sérielles et transfrontières** soient plus largement utilisées mais il faut des orientations techniques et politiques supplémentaires sur les moyens de profiter des possibilités qu'elles offrent. Cela pourrait être fait dans le cadre d'une série d'ateliers mondiaux et régionaux/sous-régionaux. Ces ateliers assureraient la promotion de processus régionaux/sous-régionaux d'identification des sites méritant d'être pris en considération dans le cadre de propositions sérielles et transfrontières. La priorité devrait être accordée à l'application des conditions d'intégrité par-delà les frontières nationales et infranationales.



## DÉCLARATION DE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

### SYNTHÈSE

Les Aires forestières et volcaniques de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique constituent un Bien forestier archipélique montagneux d'origine volcanique, composé d'un ensemble de 3 massifs répartis sur plus de 13 000 ha : le massif du Mont Conil, la Montagne Pelée et les Pitons du Carbet.

La Montagne Pelée représente le **type éruptif péïéen**. Elle est indissociable d'un évènement unique : l'éruption de 1902. Les Pitons du Carbet forment quant à eux, des dômes aux formes extrêmement érigées, constituant l'expression (Pitons) la plus remarquable d'un phénomène géologique rare.

Ces aires volcaniques sont représentatives de **tous les types forestiers** retrouvés dans les Petites Antilles. Elles abritent notamment d'excellents exemples de forêts humides très anciennes. Les forêts de basse altitude y sont bien conservées pour les îles volcaniques tropicales. Le Bien se caractérise également comme étant la seule zone naturelle des Antilles à présenter une **continuité intacte d'écosystèmes végétaux de 0 à 1400 m**.

La flore, notamment endémique, est exceptionnelle au sein du Bien. Le nombre de plantes à graines endémiques de l'île y est le plus élevé des Petites Antilles. Une faune à haute valeur patrimoniale y est également recensée. Le Bien abrite ainsi une biodiversité unique reconnue comme irremplaçable par la communauté scientifique internationale.

- La fabrication de la VUE s'apparente à un plaidoyer pour la conservation de représentations biocentrées et écocentrées de la « biodiversité ».
- La conception de la VUE laisse aux pouvoirs locaux le choix du « processuel » en orientant le « substantiel ».
- Le processuel, l'emporte-t-il réellement sur le substantiel dans le cadre de l'inscription à la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco ?

**LC2S  
UMR CNRS  
8053**

**Programme  
CAPES-COFECUB  
IBIS**

***De la VUE au  
Patrimoine Mondial***

**Centre national de la  
recherche scientifique**

**Institut Ecologie et  
Environnement**

**UMR LC2S**

**Université des Antilles  
Campus de Schoelcher**

**Préambule**

**Introduction**

**Processus de  
candidature**

**Contexte de  
candidature à la  
Martinique**

**Conclusion**



**J.-R. Gros-Désormeaux  
Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne  
6 novembre 2018**

# ***Merci de votre attention !***

